Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20231212-20231206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

#### Délibération N°20231206

L'an deux mil vingt-trois, le douze décembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Lavaré, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

#### Étaient Présents :

Date de convocation

5 décembre 2023

Date d'affichage

5 décembre 2023

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GREMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-

Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSE Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAŸ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice,

BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, JUMERT Annie, LELONG Françoise,

MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy,

ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.

Nombre de conseillers

Étaient excusés:

En exercice: 42

M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à GAUTHIER Renaud

Présents :

34

M. CHERON Michel

Votants: 38

M. DARROY Claude donne pouvoir à LEBERT Philippe

M. FOUCAULT Yves

M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à STERBA Éléonora

M. MORIN Sébastien M. PARIS Hubert

Mme GERMAIN Martine donne pouvoir à ROUGET Anne-Marie

Mme RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

## OBJET : BUDGET ANNEXE HABITATION LEGERES DE LOISIRS DECISION MODIFICATIVE N°3

Vu le vote des budget prévisionnels 2023,

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget :

### > Budget Annexe Habitations légères de loisirs (HLL)

✓ Dépenses d'exploitation

Chapitre		Compte		Prévisions 2023	proposition DM3	Nouveau montant
011	Charges à caractère général	6226	Honoraires	0,00€	15 900,00€	15 900,00€
67	Charges exceptionnelles	6717	Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	0,00€	34 400,00€	34 400,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	675 Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	0,00€	45 360,00€	45 360,00€	
				0,00€	29 500,00€	29 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	658	Charges diverses de gestion courante	0,00€	4 000,00€	4 000,00 €
	V				129 160,00€	

√ Recettes d'exploitation

Chapitre		Compte		Prévisions	proposition	Nouveau
				2023	DM3	montant
77	Produits exceptionnels	775 Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00€	320 000,00€	320 000,00 €	
			0,00€	29 500,00€	29 500,00 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	778	Autres produits exceptionnels	0,00€	34 400,00€	34 400,00 €
		1			383 900,00€	

✓ Dépenses d'investissement

Chapitre	Compte	Prévisions 2023	proposition DM3	Nouveau montant
O40 Opérations d'ordre de transferts entre sections	2131 Bâtiments	0,00€	34 400,00€	34 400,00 €
	Annual An		34 400,00€	

√ Recettes d'investissement

	Chapitre	Compte	Prévisions	proposition DM3	Nouveau montant	
				2023		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2111	Terrains nus	0,00€	3 820,00€	3 820,00 €
		2131	Bâtiments	0,00€	35 180,00€	35 180,00€
		2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	0,00€	490,00€	490,00€
		2153	Installations à caractère spécifique	0,00€	270,00€	270,00€
		2184	Mobilier	0,00€	4 730,00€	4 730,00 €
		2188	Autres immobilisations corporelles	0,00€	870,00€	870,00€
		2131	Bâtiments	0,00€	29 500,00€	29 500,00 €
L		.1			74 860,00€	

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 6 abstentions, à la majorité :

- ACCEPTE la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus. Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 12 décembre 2023

La secrétaire de séance,

Candy Renard

Le Président,

Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE 10, Rue Saint-Pierre

OO CAINT CALAIS